

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 47 – octobre 2019

PP. 2-3 – Élection du 15 septembre
**Madame Anne-Catherine
Hurny, nouvelle conseillère
administrative**

P. 5 – Site Internet communal
Le site fait peau neuve !

P. 7 – Décharge de type A
**Interview de Messieurs
Ricardo Muñoz et Daniel Fabbi**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Mot de la mairie



Bernard Taschini
Maire

CHÈRES ET CHERS BELLEVISTES,

Le résultat des urnes est tombé et notre Commune n'aura pas besoin d'un deuxième tour pour compléter l'Exécutif. Avec 500 voix, soit 68,6% de suffrages en sa faveur, Madame Anne-Catherine Hurny a été élue le 15 septembre sur la liste de Bellevue d'Avenir. Début octobre, elle prêtera serment et n'aura donc que quelques mois pour relever un défi de taille, reprendre le dicastère laissé vacant par le départ de Monsieur Jean-Daniel Viret.

Depuis qu'elle est arrivée dans la commune, il y a 30 ans, elle s'est investie dans les sociétés locales, notamment dans le domaine de l'enfance. Elle n'aura donc aucune difficulté à chapeauter un domaine qui comprend notamment l'école et le parascolaire, la petite enfance, les aînés et la jeunesse, ce d'autant plus qu'elle bénéficie d'une longue expérience dans l'enseignement supérieur. De même, son profil de scientifique lui sera très utile dans les dossiers plus techniques, tels que ceux liés à l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur Daniel Fabbi représentera la Commune au sein du conseil de la crèche Les 4 saisons qu'il a présidé

au début de la législature. Pour ma part, j'ai repris la place au sein de la commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien, afin que le Conseil d'État ne l'attribue pas à un représentant d'une autre Commune. En effet, pour Bellevue, l'enjeu demeure important à quelques semaines de la présentation par les autorités cantonales et fédérales de l'impact du PSIA en termes d'aménagement du territoire.

En ce début d'automne, il convient de revenir sur le bilan de la saison estivale, en particulier de la plage. Les échos sont unanimement positifs et le Conseil administratif s'en réjouit. Le gardien présent chaque jour a malheureusement eu fort à faire avec de nombreux propriétaires de chiens qui avaient parfois du mal à comprendre l'interdiction de promener leur animal sur l'esplanade. La raison est pourtant simple, le Conseil administratif ne veut pas que des enfants, souvent en bas âge, puissent jouer sur la pelouse où les animaux ont pu faire leurs besoins.

Grâce au renforcement du contrôle du stationnement, il a été possible de lutter contre le parking sauvage durant tout l'été, en particulier le week-end. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles notre plage, même si elle a connu des pics de fréquentation importants, n'a pas été envahie comme d'autres lieux de baignade l'ont été pendant la canicule.

Si l'aménagement de la plage est pratiquement terminé, les constructions le long de la route vont disparaître pour être remplacées par un nouvel hôtel-restaurant et un bâtiment communal. Le concours annoncé dans le précédent journal communal a été lancé au début du mois et intéresse déjà des architectes non seulement

genevois ou romands, mais également de suisse alémanique voire même des architectes étrangers. Un concours permettra d'avoir un choix parmi de nombreux projets et les autorités communales se réjouissent de l'accueil positif de la commission concours et appels d'offres de la fédération des associations des architectes et ingénieurs de Genève (FAI). Cependant, la démarche prend un peu de temps. Les résultats ne seront connus que durant le premier trimestre 2020. Ensuite, le temps que le lauréat finalise le projet et dépose la demande d'autorisation de construire, il est fort probable que les travaux ne puissent commencer avant l'automne 2021.

Si le projet de reconstruction de Gitana est dans la phase initiale, le nouvel immeuble de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements au chemin Rilliet (anciennement chemin des Tuilots) est bientôt achevé. Les futurs locataires pourront emménager dans le courant du premier trimestre 2020. Selon les règles de la Fondation, les Bellevistes seront privilégiés dans l'attribution de ces logements. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 21 octobre sur le site de la Fondation www.fondationbellevue.ch.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un agréable automne. ■

Administration communale

ÉLECTION DU 15 SEPTEMBRE

Le 15 septembre, **Madame Anne-Catherine Hurny** a été élue au Conseil administratif sur la liste de Bellevue d'Avenir. Début octobre, elle entrera officiellement en fonction après son assermentation par le Conseil d'État.

Habitante de Bellevue depuis 30 ans, Madame Hurny s'est toujours investie dans la vie communale, notamment au sein des associa-

tions. D'ailleurs, membre du Conseil municipal depuis 2003, elle et a été désignée présidente de l'organe délibératif lors de la cérémonie de passation du 18 juin dernier. Un nouveau président sera élu après son assermentation.

Les articles en lien avec la cérémonie de passation ont été maintenus dans la présente édition.

CÉRÉMONIE DE PASSATION DU 18 JUIN 2019



Le Conseil administratif in corpore écoute le discours de la nouvelle présidente du Conseil municipal, Anne-Catherine Hurny.

Le 1er juin est un jour de transition dans les institutions politiques communales puisqu'il correspond au changement des membres du bureau du Conseil municipal et du maire. Pour marquer cette passation, élus du Conseil municipal et du Conseil administratif, ainsi que leurs familles,

se sont réunis le mardi 18 juin autour d'un apéritif. Les personnes récemment naturalisées avec le droit de cité belleviste étaient également conviées, afin de rencontrer les autorités communales, qui leur ont remis un petit présent. ■

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL ET MAIRE

Le bureau du Conseil municipal est composé comme suit jusqu'à l'assermentation de Madame Hurny :

- > Anne-Catherine Hurny (BDA), présidente,
- > Michel Favre (PDC), vice-président,
- > Jean-Jacques Cartier (PLR), membre.



A.-C. Hurny



M. Favre



J.-J. Cartier

En ce qui concerne l'Exécutif, Daniel Fabbi a remis la fonction de maire à Bernard Taschini, fonction qu'il occupera jusqu'à fin mai 2020. ■

DISCOURS D'ANNE-CATHERINE HURNY, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

« Mesdames et Messieurs,
Chers amis Bellevistes,
Et surtout chers collègues
des Conseils municipal
et administratif de Bellevue,

Je tiens à vous remercier tous d'être présents aujourd'hui pour cette petite cérémonie, dont la fonction est triple. Le premier juin, toutes les mairies genevoises doivent procéder à une mise à jour de leur site Internet. À cette date, il y a 205 ans déjà, l'arri-

vée des Suisses au Port-Noir marquait l'entrée de Genève dans la Confédération. Et en cet honneur, c'est ce jour-là qui est choisi pour que tant les maires que les présidents des Conseils municipaux transmettent leur charge à leurs successeurs. Nous avons quelques jours de retard, calendrier du Conseil municipal oblige, mais nous entérinons effectivement ces changements. Daniel Fabbi laisse aujourd'hui sa place à Bernard Taschini pour reprendre les rênes de la mairie, et je succède à Frédéric Luyet en tant que présidente du Conseil municipal. C'est donc pour moi l'occasion de remercier Frédéric pour tout le travail accompli durant cette année de présidence, année bien dense puisque Bellevue a acquis les parcelles du bord du lac cet hiver. Mais c'est également aujourd'hui que nous accueillons les nouveaux citoyens bellevistes, ceux qui ont obtenu leur naturalisation au cours de l'année. Je les salue d'ailleurs tout particulièrement et nous nous réjouissons de les voir ici et d'avoir l'occasion de faire leur connaissance.

Je voulais également vous dire combien je suis honorée que vous m'ayez désignée pour le rôle de présidente du Conseil municipal. Je suis très fière d'être ici et aussi de l'être maintenant. Je m'explique.

Être désignée comme première dame de la commune est bien entendu une position intéressante. Mais avoir la possibilité de diriger le Conseil municipal dans une période aussi passionnante rend l'exercice d'autant plus exaltant. En effet, Bellevue maîtrise maintenant un long bout du bord du lac. Chacun a certainement pu constater combien ces parcelles sont belles. La plage est bien plus grande, magnifique, et on bénéficie d'une large vue tant sur le lac que sur les Alpes. On

comprend vraiment pourquoi notre commune s'appelle Bellevue.

Et nous avons maintenant pris la décision de faire bénéficier encore plus nos communiens de ces magnifiques parcelles. Nous avons entrepris de les exploiter au mieux en lançant un concours d'architecture, afin de construire sur l'emplacement des bâtiments actuels, non seulement un hôtel-restaurant, mais aussi une splendide maison communale, et je suis persuadée que nous pourrions tous en bénéficier pour une raison ou pour une autre. C'est un beau projet, et je suis heureuse de présider le Conseil municipal pendant cette période.

Le Conseil municipal se doit aussi de garder un œil vigilant sur des sujets moins réjouissants. Je pense tout particulièrement au cadre d'exploitation et de développement de l'aéroport. Si Jean-Daniel Viret et la commission d'aménagement n'ont cessé de se préoccuper de ce bien bruyant voisin tout au long des années passées, il est indispensable de ne pas baisser les bras, de poursuivre et de faire le maximum afin de nous ménager quelques heures de calme dans cette abondance de décollages et d'atterrissages.

En résumé, il est nécessaire que le Conseil municipal reste vigilant, que ce soit pour des projets sympathiques ou pour des devoirs nécessaires. Mais nous savons pouvoir compter pour ce faire sur de nombreux appuis. Tout d'abord sur notre Exécutif, mais aussi sur l'ensemble du personnel communal, sur Aurélien Matti bien sûr, mais aussi sur Claire Albanese, Daniele Todeschini et tous les autres membres du personnel communal, qui travaillent sans compter, afin de nous donner les moyens de réaliser ce que nous avons espéré. Merci à eux tous.» ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, moins quatre abstentions, la délibération suivante dont le délai référendaire était fixé au 6 septembre 2019 :

> Annulation de la délibération relative à l'adhésion de la Commune de Bellevue à la Fondation intercommunale de Pré-Bois en date du 11 décembre 2018 et approbation de sa version à 10 communes.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

> À l'adoption à l'unanimité de la résolution relative à l'adoption d'éléments servant de base au concours d'architecture SIA 142 pour l'édification de nouveaux bâtiments à l'esplanade Gitana,

> Au renvoi en commission aménagement: Décharges à gravats de type A à Bellevue et Collex-Bossy: quid du préavis communal compte tenu de l'évolution de ces deux projets liés?

> Au traitement de 3 dossiers de naturalisation. ■

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour le second semestre de l'année, les séances du Conseil municipal ont été fixées à 20h30 les mardis suivants :

15 octobre :

Présentation du budget 2020

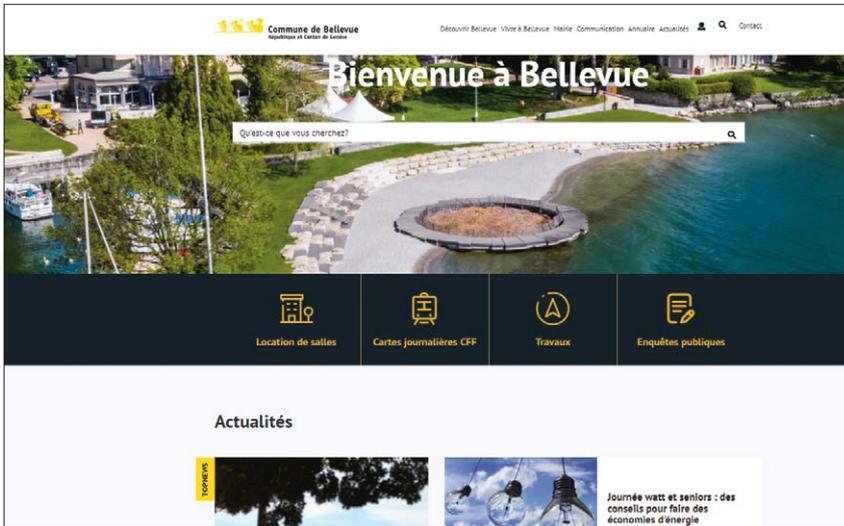
12 novembre :

Approbation du budget 2020

10 décembre :

Séance de réserve ■

LE SITE INTERNET COMMUNAL FAIT PEAU NEUVE !



Afin d'améliorer l'accès à l'information en ligne, la structure et le design du site Internet communal ont complètement été revus ces derniers mois. Dans quelques jours, vous découvrirez

un site Internet entièrement nouveau et à l'allure résolument plus moderne ! Avec une mise en page plus dynamique, aérée et des thèmes ciblés,

vous pourrez plus facilement suivre les actualités de la vie communale, ainsi que vous renseigner sur les activités et prestations communales dans des domaines, tels que le sport et la culture, le social et la santé, l'environnement et les déchets, le développement durable, la sécurité, les transports et bien d'autres. Nouveauté : vous pourrez désormais commander et payer vos cartes journalières CFF en ligne !

Le nouveau site sera mis en ligne le mardi 15 octobre. En cas d'imprévus, nous vous communiquerons une date ultérieure sur la page facebook communale et le site actuel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences ou impressions à la navigation du futur site pour continuer à l'améliorer ! ■

JEAN-MARC CARRILLO, NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Suite à la démission de Grégoire Métayer (PLR) avec effet au 30 avril 2019, Jean-Marc Carrillo (PLR) a été élu sans scrutin le 29 mai par un arrêté du Conseil d'État. Ce nouveau membre du Conseil municipal a prêté serment en introduction de la séance du Conseil municipal du 18 juin. Le

Conseil municipal, le Conseil administratif et le personnel communal souhaitent bonne continuation à Grégoire Métayer, ainsi que la bienvenue à Jean-Marc Carrillo.

PRÉSENTATION

« J'habite Bellevue depuis 27 ans et je suis âgé de 53 ans. Je suis marié et j'ai deux filles de 19 et 21 ans qui sont toutes deux étudiantes. De formation technicien et dessinateur en bâtiment, j'occupe la plupart de mon temps à piloter des chantiers.

Depuis une dizaine d'années, je collabore à la Flottille de Bellevue, afin d'initier des enfants à la voile. Chez les pompiers de Bellevue depuis plus de 21 ans, j'y occupe depuis 7 ans le poste de commandant.

À la Fondation de la Commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements, je suis membre du bureau depuis plusieurs années. Cette fonction m'a entraîné vers le débat politique communal, d'où mon engagement au Conseil municipal, afin d'essayer de réaliser les demandes des Bellevistes. ■

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Plusieurs habitants ont été victimes d'un démarchage téléphonique à leur domicile. Les démarcheurs indiquent que leur appel fait suite à une demande de la mairie ou du Maire. La Commune tient à démentir ces propos car aucune démarche de ce type n'a été sollicitée.

15 ANS ET 10 ANS DE FONCTION À LA MAIRIE !

Hélène Da Palma et Isabelle Chevalley del Rio ont respectivement fêté leurs 15 et 10 ans de fonction à la Mairie en avril dernier. 3 questions à ces collaboratrices qui, sous une forme ou l'autre, participent à la vie communale.

HÉLÈNE DA PALMA

Réception



Quand avez-vous commencé à travailler à la Mairie? Et sous quel rôle?

J'ai commencé à travailler à la Mairie de Bellevue en tant que secrétaire le 1er avril 2004. Je m'occupais d'ouvrir le courrier, des autorisations de construire, des jobs d'été, ainsi que de diverses tâches administratives. Ensuite, pendant plusieurs années, je me suis occupée du secrétariat du service technique avant de revenir en réception.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins dans votre travail?

Le positif: C'est un travail qui évolue sans cesse. La commune grandit, nos prestations se diversifient et le travail est donc varié. C'est agréable de rencontrer des personnes venant de «l'extérieur» et j'aime particulièrement le contact avec les Bellevistes. **Le négatif:** L'impression de manquer de temps pour faire les choses plus en profondeur... les journées ne sont pas assez longues!

Avez-vous un souvenir ou une anecdote à partager?

Il faut avouer qu'à la réception, nous sommes confrontées à des demandes de toutes sortes. Un jour, une personne m'a demandé si nous avions des constats à l'amiable pour les accidents...

ISABELLE CHEVALLEY DEL RIO

Manifestations, social, culture et petite enfance



Quand avez-vous commencé à travailler à la Mairie? Et sous quel rôle?

Si on m'avait dit il y a 10 ans que je travaillerais encore à la Mairie aujourd'hui, je ne l'aurais probablement pas cru. Mais finalement, ça n'a rien d'étonnant... le travail est si varié que je n'ai pas vu le temps passer.

À mon arrivée le 1er avril 2009, je venais du monde bancaire dans lequel j'avais travaillé depuis de nombreuses années. Rejoindre une petite équipe, effectuer un travail proche du public, plus humain et plus créatif me réjouissait et me plaît toujours. Tout d'abord engagée à 50% entre la Fondation pour la gestion et la construction de logements et la Mairie, mon poste a ensuite évolué avec différentes tâches pour me retrouver aujourd'hui à 70% en charge des manifestations, du social, de la culture, des associations communales et de la petite enfance.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins dans votre travail?

J'avoue que j'adore le dernier jour d'école, veille des vacances scolaires d'été, lorsque les élèves se ruent sur les animations prévues aux promotions. Leurs rires et leurs cris de joie font plaisir à entendre. S'il faut parler d'un point qui me plaît le moins, je dirais la mauvaise image que le public peut parfois avoir de la Mairie malgré le travail accompli pour offrir des prestations de qualité. ■

NOUVEL IMMEUBLE DE LA FONDATION AU CHEMIN RILLIET



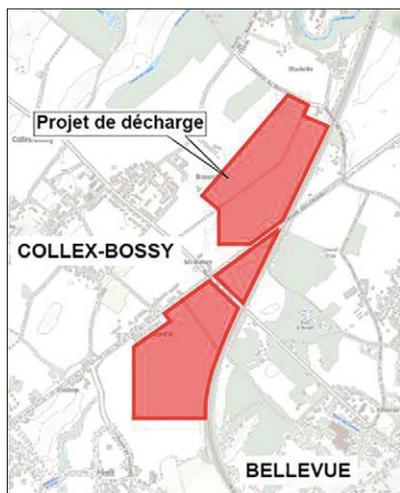
Le chantier du nouvel immeuble de la Fondation de la Commune pour la gestion et la construction de logements est dans sa phase finale.

L'entrée des locataires est prévue dans le courant du premier trimestre 2020. Les personnes intéressées sont priées de remettre leur dossier de candidature jusqu'au 21 octobre.

Informations sur:
www.fondationbellevue.ch

Technique, bâtiments et services extérieurs

UNE DÉCHARGE DE MATÉRIAUX D'EXCAVATION SUR NOTRE TERRITOIRE, PAS DANS CES CONDITIONS!



Interview de Ricardo Muñoz, maire de Collex-Bossy et Daniel Fabbi, conseiller administratif de Bellevue

Le projet d'une décharge contrôlée de matériaux inertes d'excavation (type A) sur les communes de Bellevue et Collex-Bossy (sites Le Bracasset et Crest-d'El/Bioloys) crée des tensions. Et pour cause, le consortium porteur du projet ne respecte pas les conditions posées par les autorités communales.

Après la définition par l'État de Genève d'un site de stockage à même d'accueillir les matériaux d'excavation issus des chantiers du canton sur un terrain situé à cheval entre Bellevue et Collex-Bossy (voir plan directeur des décharges pour matériaux d'excavation non pollués), les Conseils municipaux des deux communes ont voté, en 2016, des résolutions autorisant son implantation sur leur terri-

toire mais... à des conditions dûment édictées.

Pourtant, trois ans après, les autorités communales et les habitants constatent que les exigences communales ne sont pas respectées. L'exploitation de la décharge passe de 5 à 9 ans; le volume des matériaux stockés est désormais estimé à 3.25 millions de m³ contre les 2 millions projetés en 2016; la butte antibruit de l'autoroute a disparu des intentions et le dessein d'implantation d'une décharge de type D (ex-bioactive) à Collex-Bossy ou dans une commune limitrophe n'a pas été abandonné.

Consternation, inquiétude et colère résument l'attitude des autorités communales et des habitants lors de la séance publique du 20 juin. Des représentants de l'Association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs, du Service cantonal de géologie, sol et déchets (GESDEC) et du consortium étaient présents pour exposer leurs motifs.

Quelle est la position des communes vis-à-vis de cette décharge? La séance publique a-t-elle fait évoluer votre opinion sur le dossier?

Daniel Fabbi: «Je ne parlerais pas d'évolution, les résolutions que les Conseils municipaux de Collex-Bossy et Bellevue ont votées en 2016 sont toujours d'actualité et nous ne dérogerons pas aux conditions posées.»

Ricardo Muñoz: «La séance publique a mis en exergue que trois conditions majeures de cette résolution n'étaient pas respectées. Eu égard à ces divergences, il est utile que le dossier retourne en commission, afin qu'une prise de position tenant compte de

ces évolutions importantes puisse être communiquée à notre Conseil municipal.»

Quelle est la marge de manœuvre des Communes pour faire face à l'État qui change les règles du jeu? Et les habitants, que peuvent-ils faire?

DF: «S'il le faut, nous repasserons devant le Conseil municipal pour revalider la résolution de 2016 et montrer ainsi notre soutien aux habitants. Nous pourrions également faire opposition lorsque l'autorisation de construire sera délivrée.»

RM: «Collex-Bossy se réserve la possibilité d'agir en fonction de la qualité du partenariat que l'État souhaitera mettre en place avec les communes. Les habitants peuvent bien entendu agir individuellement dans le cadre de la procédure, c'est pourquoi je les invite vivement à s'informer sur le déroulé de ladite procédure pour concentrer leurs efforts au bon moment, ni trop tôt ni trop tard.»

Pas de décharge chez nous... mais où alors?

RM: «À ce jour, les Communes de Bellevue et Collex-Bossy sont d'accord d'entrer en matière pour une décharge sur leur territoire. Ce qui émeut la population c'est le changement des règles du jeu unilatéral opéré par l'État depuis 2016.»

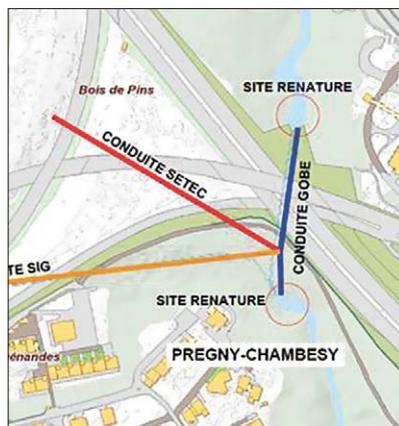
DF: «Bien qu'à la fin de l'exploitation de la décharge, les terres soient propres et cultivables, les communes de la rive droite du lac subissent déjà assez de nuisances avec l'aéroport et l'autoroute. Ce qui est sûr, c'est que nous n'accepterons pas de décharge de type D (ex-bioactive) dans notre région et soutiendrons les communes voisines dans leur opposition.» ■

TRAVAUX

COLLECTEURS SUR LA ROUTE DES ROMELLES

Le chantier du Champ-du-Château est lancé avec d'imposants travaux de terrassement et le retrait de matériaux d'excavation. Dans ce cadre, des collecteurs d'eaux usées et claires sont en train d'être installés à proximité du P+R Les Tuileries pour les futurs immeubles résidentiels, le siège mondial de la banque Lombard Odier & Cie SA, ainsi que les cheminements communaux. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année.

DÉDOUBLEMENT DU GOBÉ



En marge des travaux SIG et de l'office fédéral des routes dans le cadre des projets GeniLac et SETEC (système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée), la canalisation du ruisseau Le Gobé, située à proximité de l'échangeur du Vengeron, sera agrandie, afin de réduire les risques d'inondation dans le secteur des Tuileries.

La première partie des travaux débutera cet automne pour une durée estimée à un an et demi. S'en suivront les travaux de renaturation de part et d'autres des nouvelles canalisations,

pour une durée de 3 à 6 mois. Ces travaux n'engendreront pas de perturbations du trafic dans la commune. ■

OH MON COURS D'EAU!



De par leur faible débit, les petits cours d'eau sont plus sensibles à l'impact des substances polluantes qui peuvent s'y déverser. C'est le cas du Marquet-Gobé-Vengeron qui traverse la commune. Son parcours est entrecoupé par des voies de transport, rendant cet ensemble de cours d'eau particulièrement fragile. Si les analyses réalisées par l'office cantonal de l'eau¹ montrent une bonne qualité sur la station en amont du Marquet, la situation est insatisfaisante pour le Gobé, ceci dû aux eaux usées, et le Vengeron, impacté par des eaux de ruissellement de l'aéroport. Il fait l'objet de mesures de protection qui amélioreront nettement sa qualité. Ces dernières ne doivent toutefois pas freiner la diminution de ces substances à la source. Portée par le Canton, la campagne «Oh mon eau!» invite chacun-e à être «aqua-responsable». Rappelez-vous, tout ce qui est jeté dans les grilles d'égout ou coule sur le sol finit directement à la

rivière et au lac. Attention donc avec les déchets, les mégots, ainsi qu'avec les produits d'entretien pour le jardin, le nettoyage de son extérieur ou la devanture de son commerce qui peuvent polluer les eaux et mettre en danger la faune et la flore aquatiques!

Plus d'informations sur la campagne et les gestes aqua-responsables : ohmoneau.ge.ch ■

PORT-GITANA A CONQUIS SON PUBLIC

Cet été, les habitants et amoureux de Port-Gitana ont à nouveau pu profiter de la plage et des aménagements publics. Les autorités communales sont satisfaites de constater que les habitants profitent de ce site et s'en approprient. Tel était leur souhait et il est en train de se réaliser. Continuez donc à profiter de Port-Gitana cet automne! ■

Cet été, plusieurs jeunes ont travaillé en tant que job d'été à la mairie. Nous en avons profité pour leur demander leur avis sur Port-Gitana. Voici un témoignage:

«La plage de Port-Gitana est un endroit où j'aime passer mon temps libre avec mes amis. Je trouve que la plage a bien évolué et je suis contente qu'ils aient agrandi l'espace. La Commune a pensé à mettre à disposition des chaises longues, ce qui ajoute du confort. Je pense que je ne pourrai jamais me lasser de cette magnifique vue. On a aussi la chance d'avoir une buvette et le restaurant Port-Gitana dans le périmètre.»

1. Micropolluants organiques dans les eaux de surface du canton de Genève: point de situation 2011-2016 <https://www.ge.ch/document/eau-publications-protection-eaux/telecharger>

LE « PETIT » PORT SALADIN VOIT GRAND AVEC SON CLUB NAUTIQUE !



Les amoureux du Lac Léman peuvent se réjouir : un club nautique a vu le jour à Bellevue. Basé à Port-Saladin, le Club Nautique de Bellevue (CNBe) est une association qui promeut les activités nautiques dans le respect du milieu naturel. Un lieu à ne pas manquer l'été prochain.

Un clubhouse entièrement neuf

Les pelles mécaniques se sont activées ces derniers mois à Port Saladin pour bâtir le clubhouse, soit le lieu principal du CNBe. Le bâtiment est d'une architecture moderne, boisée et ouverte sur le lac. Il n'en fallait pas moins pour accueillir les membres qui auront à disposition des vestiaires, des sanitaires, deux douches et des coffres. Il y aura également une buvette, ouverte plus largement au public. Le président du Club Nautique de Bellevue, Marcel Beauverd, conseiller municipal et ancien conseiller administratif, se dit satisfait : « Je suis très content de voir qu'après Port-Gitana, le site de Port Saladin évolue et valorise davantage les sports nautiques. »

Deux sections et une valeur clé : le partage

Le CNBe est composé de deux sections : la section voile et la section planche. Les habitués du coin retrou-

veront dans la section voile les activités de la Flottille, désormais partie intégrante du CNBe, avec des cours d'initiation à la voile pour les enfants en été. La section voile donnera aussi la possibilité à ses membres d'utiliser les bateaux du CNBe. La section planche regroupe les activités de stand up paddle, de planche à voile et de kayak. Là aussi, du matériel entièrement neuf sera mis à disposition des membres. Le Club Nautique de Bellevue repose en effet sur une valeur clé : le partage. L'objectif est que les membres partagent leur bateau, ainsi que les équipements mis à disposition par le CNBe, pour en faire profiter le plus grand nombre. Un système de réservation est d'ailleurs en cours de préparation pour gérer le partage du matériel navigant.

Devenir membre

L'affiliation au Club Nautique de Bellevue se fait en envoyant le formulaire d'adhésion à l'adresse newmember@cnbe.ch. Toute personne peut devenir membre du CNBe avec une cotisation de base, et peut rejoindre, si elle le désire, l'une de deux sections citées ci-dessus, avec leur cotisation respective. Pour soutenir l'association, il est tout à fait possible d'être membre du CNBe sans adhérer à une section particulière. D'ailleurs, dès le 1er janvier 2020, toute personne souhaitant louer une place d'amarrage pour son bateau ou un rack devra être membre du CNBe. Les tarifs et le formulaire d'adhésion sont disponibles sur le site Internet www.cnbe.ch.

Il ne reste plus qu'à attendre l'été 2020 pour que le Club Nautique de Bellevue ait pleinement investi les lieux, prenne le large sur le lac et partage son amour pour les sports nautiques. ■

1 TULIPE POUR LA VIE



Des tulipes roses et blanches en soutien à la lutte contre le cancer du sein

La couleur rose est le symbole de la lutte internationale contre le cancer du sein. Au printemps prochain, 4 massifs floraux sur la commune afficheront également la couleur rose, en soutien aux victimes de cette maladie et leurs proches.

La Commune de Bellevue participe en effet à la campagne « 1 tulipe pour la Vie » de l'association L'aiMant Rose, association engagée pour un dépistage précoce du cancer du sein. Dans une proportion d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches, des oignons seront plantés cet automne dans les massifs de la mairie, Sainte-Rita, Menuiserie, ainsi que la fontaine de l'esplanade Gitana. Cette répartition représente la proportion de femmes touchées par le cancer du sein en Suisse. Les oignons seront plantés par le service des espaces extérieurs et fleuriront au printemps.

Développement durable et déchets

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST QUOI EXACTEMENT?



LE MOT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le **jour de dépassement** correspond au jour où la consommation de ressources naturelles dépasse celles que la nature est capable de produire en douze mois.

Par exemple, la quantité d'arbres abattus ou de poissons prélevés dans les océans, mers et fleuves dépasse la capacité de régénération des forêts

ou des océans. Chaque année, ce jour survient de plus en plus tôt et la population consomme donc bien plus que ce que la planète est capable de régénérer. En Suisse, la population vit à crédit depuis le 7 mai. Au niveau mondial, le jour de dépassement est survenu le 29 juillet. Il y a 20 ans le jour de dépassement au niveau mondial avait été atteint le 29 septembre.

Si la population mondiale consommait autant que les Suisses, il faudrait 3

L'INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le **taux de recyclage** des déchets est en constante augmentation sur la commune depuis plusieurs années: il a augmenté de presque 10% entre 2015 et 2018. Le recyclage du verre et du papier a considérablement évolué mais c'est le PET qui se taille la part du lion. Le taux de PET recyclé est passé de 0.7 kg/hab/an en 2015 à 2.36 kg/hab/an en 2018. Dès 2011-12, la Commune a commencé à mettre en place des points de collecte pour les matériaux recyclables. Il s'agissait au début de conteneurs de 800 litres qui ont été progressivement remplacés par des déchetteries enterrées. En 2019, Bellevue compte sept déchetteries enterrées et leur nombre va encore augmenter.

planètes pour subvenir aux besoins de tous les êtres humains sur Terre.

Le jour de dépassement est calculé annuellement par l'ONG américaine Global Footprint Network. ■

COURS DE BABY-SITTING: PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE



Le partenariat avec la Croix-Rouge genevoise se poursuit, afin que des jeunes bellevistés, âgés de 16-17 ans, puissent suivre un cours de baby-sitting.

10 places leur sont réservées pour le cours qui se déroulera les **samedis 16 et 23 novembre de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30** dans les locaux de la Croix-Rouge genevoise.

Le prix du cours est de CHF 230.- et la Commune remboursera CHF 50.- aux jeunes ayant obtenu leur certificat.

D'ailleurs, ces derniers pourront s'inscrire sur une liste de baby-sitters disponibles par le biais de Supernounou.

Tout jeune intéressé est prié de remplir le formulaire d'inscription d'ici au 15 octobre sur www.croix-rouge-ge.ch. ■

LA MANIVELLE: BIBLIOTHÈQUE D'OBJETS



Vous connaissez les bibliothèques de livres, découvrez une bibliothèque d'objets !

Fondée en juillet 2018, la coopérative La Manivelle est une bibliothèque d'objets qui permet aux membres de louer des objets en tout genre: des

flûtes à champagne, des chaussures de ski, des outils, des articles pour enfants et bébés... le choix est vaste!

La Manivelle se trouve dans le quartier de la Jonction, rue du Vélodrome 18 et est ouverte les lundis, mercredis, jeudis et samedis de 11h à 19h.

Emprunter et/ou donner des objets

Pour emprunter des objets, vous devez devenir membre de la coopérative La Manivelle (part sociale de CHF 100.-, montant remboursé en cas de départ de la coopérative). Vous pouvez ensuite choisir entre une carte donnant droit à l'emprunt de 10 objets pour CHF 50.- ou faire un abonnement annuel illimité à CHF 100.-. Si vous souhaitez faire don d'objets, La Manivelle accepte volontiers tout objet en état de fonctionnement.

La Commune de Bellevue soutient les démarches favorisant le développement durable. Une subvention a ainsi été accordée à la coopérative La Manivelle.

Catalogue en ligne sur: www.manivelle.ch ■

LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BELLEVUE

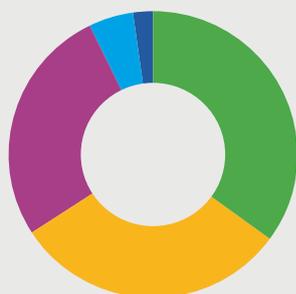
La Commune encourage l'utilisation de la mobilité douce auprès de ses habitants, y compris les plus jeunes d'entre eux, soit les élèves de l'école.

En avril dernier, l'ensemble des élèves a reçu un questionnaire sur les modes de déplacement entre le domicile et l'école.

Résultats

Les trois principaux modes de transport pour se rendre à l'école sont la voiture, la trottinette ou le vélo, ainsi que la marche.

D'ailleurs, 75% des enfants s'y rendent accompagnés, majoritairement par un membre de leur famille. Le trajet jusqu'à l'école est relativement court puisqu'il ne dépasse pas les 15 minutes pour la quasi-totalité des enfants. Les parents disent déposer leurs enfants en voiture par gain de temps et praticité, l'école se trouvant sur le chemin pour le travail.



Mode de déplacement des élèves de l'école de Bellevue

- 35% Marche
- 31% Voiture, 2 roues
- 27% Vélo, trottinette
- 5% Bus
- 2% Train

Culture et loisirs

CINÉ GITANA 2019 : UNE SIXIÈME ÉDITION ÉPOUSTOUFLANTE



L'édition 2019 de Ciné Gitana a vu son traditionnel écran revenir à son emplacement initial, à fleur d'eau, après une année 2018 un peu particulière.

Les super-héros étaient les invités privilégiés de la sixième édition de Ciné Gitana qui s'est déroulée du jeudi 22 au samedi 24 août pour un public de plus de **600 spectateurs sur l'ensemble de la manifestation**.

Première cette année, un film surprise a été diffusé le jeudi soir en seconde partie de soirée. Quelque peu menaçante, la météo a finalement été favorable les trois soirs, bien que particulièrement fraîche le vendredi.

Le défibrillateur de la buvette Gitana a été inauguré le vendredi en fin de jour-

née, afin de remercier les entreprises qui, par leur annonce publicitaire sur le panneau adjacent, ont permis l'installation de ce matériel mais aussi informer le public de l'existence de cet appareil accessible en tout temps et par tout le monde. La section du Sauvetage du lac Bellevue-Genthod a procédé à quelques démonstrations de réanimation. Samedi, le bas de la terrasse de l'auberge Port-Gitana a été aménagé de plusieurs stands. L'un d'eux permettait de repartir avec une photo en compagnie d'une statue originale de Batman. Un autre permettait d'en apprendre davantage sur les chauves-souris tout en s'amusant. Le studio genevois d'effets spéciaux DBFX a tenu un atelier-conférence dans une salle de l'auberge, à laquelle une quinzaine de personnes ont pas-

sionnément assisté. Enfin, Marc Atallah, notamment directeur de la Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction d'Yverdon-les-Bains, a fait une présentation au sujet des super-héros.

Nos sincères remerciements vont aux partenaires de Ciné Gitana sans qui cette édition n'aurait pas pu avoir lieu, ainsi qu'aux quelques bénévoles ayant œuvré avec énergie jusque tard dans la nuit. ■

MARCHÉ DE NOËL À BELLEVUE

L'Association des Artisans de Bellevue et Genthod organise un marché de Noël en collaboration avec la Commune le **samedi 7 décembre** entre 11h et 19h30 et le **dimanche 8 décembre** entre 11h et 17h au Parc des Aiglettes.

Ce marché en plein air accueillera de nombreux stands où vous pourrez trouver des produits artisanaux et originaux pour les fêtes de fin d'année. Des animations sont également prévues, dont notamment un atelier de fabrication de bougies, la lecture de contes et la venue du Père Noël. Le programme est en cours de finalisation et sera envoyé en tous-ménages prochainement. ■

FÊTE DE L'ESCALDE

Le Club des Bellevistes est déjà en train de vous concocter une superbe fête de l'Escalade.

Pensez déjà à votre plus beau déguisement et rendez-vous le **vendredi 13 décembre** en fin de journée. Programme prochainement.

UN 1ER AOÛT RESPLENDISSANT



Comme tous les deux ans, la fête nationale suisse s'est célébrée à Bellevue, en compagnie des habitants gentousiens. Après une journée bien ensoleillée, les festivités ont commencé avec le traditionnel apéritif offert par la Mairie, suivi de la partie officielle avec un discours de Bernard Taschini, maire, et la lecture du Pacte

fédéral par Daniel Fabbi, conseiller administratif. Sans oublier la musique traditionnelle avec le son du cor des Alpes. Guidé par le cortège aux lampions, les personnes présentes ont ensuite assisté à un somptueux feu d'artifice depuis la plage Gitana. Un spectacle mémorable. ■

SPECTACLE: LE MENTALISTE SE CONFIE AU HASARD

Vendredi 15 novembre à 20h30, centre communal de Genthod



Lorsqu'on lance un dé, la position finale de celui-ci est déterminée par les lois de la physique. Tant de facteurs et d'inconnues forment une chaîne de causalités beaucoup trop complexes pour le cerveau

humain puisse les analyser. Pour contrer cet ensemble de paramètres incontrôlables, l'Homme a créé le hasard. Alors, le hasard, ne serait-il pas qu'une illusion? Imaginons que quelqu'un soit capable de décoder tous ces paramètres. De les maîtriser au point de pouvoir prévoir l'imprévisible... Gabriel Tornay se confiera cette mission: provoquer le hasard et jouer avec lui.

Billets en vente aux Mairies de Bellevue et Genthod: CHF 20.- / CHF 10.- (tarif réduit)

28ÈME MARCHÉ DE L'ESPOIR

Comme chaque année, venez marcher pour la bonne cause à l'occasion de la 28ème Marche de l'espoir le **dimanche 13 octobre**, une manifestation solidaire qui mobilise chaque année plus de 5'000 enfants, ainsi que leurs proches.



Les participants s'engagent en effet à trouver des parrains et des marraines qui leur verseront une certaine somme d'argent pour chaque kilomètre parcouru. Cet argent sera ensuite utilisé pour financer des programmes en faveur d'enfants défavorisés et de leur famille dans une région du monde. En 2019, Terre des hommes a décidé de soutenir le Sénégal, et en particulier la région de Dakar par le biais de l'association nommée EDEN, leader dans la promotion et la protection des droits de l'enfant.

Un lâcher de ballons marquera le départ sur le quai du Mont-Blanc à 11h. Des animations pour enfants, de la musique et des spécialités culinaires d'Afrique de l'Ouest sont aussi au programme.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.marchedelespoir.ch. La Commune soutient Terre des Hommes en versant CHF 1.- par kilomètre parcouru par chaque Belleviste. ■

Social et jeunesse

ENTRAÎNEMENTS SANT « E » SCALADE 2019



La 42ème course de l'Escalade aura lieu les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre. D'ici là et si les baskets vous démangent, rejoignez les entraînements seniors ou en commun, mis en place par l'association sant«e»scalade :

Entraînements hebdomadaires seniors

- > Tous les jeudis de 14h30 à 16h30, du 12 septembre au 28 novembre au Centre sportif du Bout-du-Monde (route de Vessy 12),
- > Tous les vendredis dès 14h du 13 septembre au 29 novembre à Cité Seniors (rue de Lausanne 62).

Entraînements en commun, les six dimanches avant la course

- > 20 octobre à 10h à Versoix, stade de la Bécassière,
- > 27 octobre à 10h à l'ONU, place des Nations,
- > 3 novembre à 10h aux HUG, Parc des Chaumettes,
- > 10 novembre à 10h à Saint-Julien, stade de la Paguette,
- > 17 novembre à 10h au CERN, Place des Particules,
- > 24 novembre à 9h au Parc des Bastions. ■

PERMANENCE JURIDIQUE, POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS À UN AVOCAT !



En collaboration avec un avocat belleviste, la Commune renouvelle son service de permanence juridique, une fois par mois, le jeudi de 17h à 19h. L'avocat se tient à disposition de toute personne habitant sur la commune pour une consultation individuelle de 30 minutes au maximum au cours de laquelle toute question juridique pourra être abordée.

Toute personne intéressée devra impérativement prendre un rendez-vous à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture. Un émolument de CHF 30.- sera perçu. ■

TROC D'AUTOMNE

Samedi 12 octobre, venez troquer entre 9h et 12h à la salle communale ! Comme chaque année, l'Association des parents d'élèves de l'école de Bellevue organise son traditionnel troc d'automne. Une occasion pour venir à la rencontre d'autres habitants et donner une seconde vie à des objets.

PARTENARIAT ENTRE BELLEVUE ET VERSOIX POUR L'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Depuis le 1er janvier 2019, la Commune de Bellevue offre une nouvelle prestation pour ses habitants: une aide à l'insertion professionnelle par le biais de l'EspaceEmploi et la Forge.

La Forge

Structure communale d'insertion professionnelle destinée aux jeunes de 15 à 25 ans.

Son but est d'accompagner les jeunes dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet professionnel moyennant l'entrée en apprentissage ou la reprise de la scolarité.

Une centaine d'entreprises constituent le réseau de La Forge depuis son ouverture en décembre 2011.

La Forge a rejoint les rangs:

> du dispositif AiRe d'Ados qui a pour mission de « renforcer, autour des jeunes en grande difficulté et à risque suicidaire, le filet de sécurité offert par les professionnels et les proches »,
> de l'association Accroche qui soutient et développe toute action qui vise l'amélioration des conditions

d'accès à la formation et à la qualification des jeunes les plus fragilisés. La mutualisation des ressources interinstitutionnelles communales et cantonales est de toute première nécessité afin d'atteindre cet objectif.

EspaceEmploi

Antenne communale d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans à la recherche d'un cadre accueillant et motivant où recevoir des conseils et des nouvelles pistes de recherches pour réintégrer le marché de l'emploi.

Les personnes bénéficient ainsi de points de situation sur leur parcours professionnel, d'un accompagnement adapté pour établir un dossier de candidature, d'un suivi personnalisé sur les techniques de recherches d'emploi, ainsi que des mises en situation de travail pour se confronter au monde professionnel. Tout cela avec le soutien d'un réseau d'entreprises, ainsi que de différentes instances cantonales comme l'Hospice Général et l'office cantonal de l'emploi.

Pour un grand nombre de bénéficiaires de l'EspaceEmploi et de la Forge, le travail est un moyen de se reconnecter avec la réalité, de tisser un réseau ou encore de mettre ses compétences à jour.

Les Bellevistes intéressés peuvent sans autre contacter le Service social de Versoix au 022 775 66 58, afin de fixer un premier rendez-vous. ■

LIEU D'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE



Selon l'article 77 de l'ordonnance fédérale réglant l'admission à la circulation routière, votre véhicule doit être immatriculé dans le canton où il est généralement garé pendant la nuit. Si votre véhicule stationne dans plusieurs cantons durant la nuit, le canton de domicile de son détenteur fait foi.

Ainsi, et à titre d'exemple, si vous possédez un chalet dans le canton du Valais et êtes domicilié à Genève et que vous utilisez votre véhicule dans ces deux cantons, vous devez obligatoirement l'immatriculer à Genève. Dans le cas contraire, vous commettez une infraction pénale engendrant le retrait du permis de circulation et des plaques.

Agenda

OCTOBRE 2019

- Samedi 12 Troc d'automne, APEB, salle communale, 9h - 12h.
 Dimanche 13 Marche de l'espoir, quai du Mont-Blanc, 11h.
 Mardi 15 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30.
 Dimanche 20 Élections du Conseil national et premier tour
 de l'élection du Conseil des États, local de vote, 10h - 12h.
 Jeudi 24 Levée des déchets encombrants.

NOVEMBRE 2019

- Mardi 5 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche
 ou 14h45 parking mairie.
 Mardi 12 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30.
 Dimanche 10 Second tour de l'élection du Conseil des États,
 local de vote, 10h - 12h.
 Mercredi 20 Fondue des aînés et remise du mérite belleviste,
 salle communale, 19h.
 Samedi 23 Journée et soirée jeux, Tous en Jeux, salle les Aiglons,
 14h - 24h.

DÉCEMBRE 2019

- Mardi 3 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche
 ou 14h45 parking mairie.
 Samedi 7 Marché de Noël, parc des Aiglettes, 11h - 19h30.
 Dimanche 8 Marché de Noël, parc des Aiglettes, 11h - 17h.
 Mardi 10 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court,
 20h30 (en réserve).
 Vendredi 13 Fête de l'Escalade, Club des Bellevistes, salle communale.
 Jeudi 19 Fête de Noël de l'école, salle communale, 19h - 22h.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
 Case postale 44
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
 info@mairie-bellevue.ch
 www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et
 édité par la Commune de Bellevue.
 Il paraît quatre fois par an, en mars,
 juin, septembre et décembre.

**La rédaction invite les associations
communales** qui souhaiteraient
 publier des informations dans le journal
 à transmettre leurs textes
 d'ici le 8 novembre 2019 à l'adresse:
 info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos:
 Mairies de Bellevue et Collex-Bossy,
 État de Genève, La Manivelle,
 Terre des Hommes et images libres
 de droits.

Graphisme:
 Z+Z, www.zplusz.ch

Impression:
 Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 1'380 exemplaires
 sur papier FSC 100% recyclé

